



CADRAGE

Mise à jour : 28.10.2005

L'agriculture, le pastoralisme et la forêt de montagne sont reconnus d'intérêt général et comme gestionnaires centraux de l'espace montagnard par la loi. En Haute-Savoie, l'Assemblée départementale a retenu depuis 2002 les espaces pastoraux comme espaces naturels sensibles. Il convient maintenant de préciser la spécificité des zones pastorales par un « régime » ou un « code » à l'échelle des 75 000 hectares de terres agropastorales d'altitude du département, dans un contexte de pression foncière particulièrement inquiétant.

GROUPES DE TRAVAIL / METHODOLOGIE / REUNIONS /

SEA / CAUE / Chambre d'Agriculture / CG 74 /
COMMUNES / DDAF / DDE / DIREN / SDAP

Liaison avec la fiche DORA 2

20 Avril 2004	Conservatoire
12 Octobre 2004	CAUE
11 Mai 2005	Annecy
29 Juin 2005	Croix-Fry

PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT

- Textes nationaux : CODE RURAL / URBANISME (Loi DTR Février 2005)
- Délibérations Conseil Général 74 : 7/06/1993 et 18/03/2002
- Décision de l'Assemblée Générale de la SEA au Grand-Bornand en Septembre 2001

ORIENTATIONS

- Délimiter l'espace pastoral,
- le Qualifier,
- le Protéger

RECOMMANDATIONS

- Compléter et diffuser l'Atlas Pastoral de Haute-Savoie
- Reconnaître un zonage spécifique dans les PLU des communes de montagne
- « Plus aucun hectare d'alpage de Haute-Savoie ne doit être retiré du domaine de l'activité agro-pastorale »
- « Casser » la spirale inflationniste actuelle des prix, généralement liée aux bâtiments
- Renforcer la qualité paysagère et la tradition départementale d'ouverture au public des terres pastorales

ACTIONS... ...EN COURS

- 1 • Mise à jour permanente des unités pastorales identifiées
- 2 • Mise en place d'une « veille foncière » et d'une procédure de conservation validée par toutes les instances compétentes (actuellement 8 opérations d'acquisition portant sur près de 500 ha)
- 3 • Mise en place d'opérations de reconquête et de lutte contre l'embroussaillage avec les Collectivités Locales et les AFP

ACTIONS... ...PROPOSEES

- 4 • Lancement avec la SAFER et le Service Foncier de la Chambre d'Agriculture d'Opérations Foncières Coordonnées en Alpage (OFCA) sur les zones difficiles
- 5 • Modèles de règlement PLU d'une zone « Alpage » à 2 niveaux de contraintes en fonction des enjeux locaux.